

BENFELD

DIMANCHE 21 AOÛT 2022

Marché aux puces

au centre-ville

Fête du Stubbehansel

PRIX DE L'EMPLACEMENT :

13 € les 5 mètres

26 € pour les professionnels

NOMBRE D'EMPLACEMENTS LIMITE

Buvettes – Restauration

Vendredi 19:

Soirée

Samedi 20 :

Braderie en journée

Soirée

Dimanche 21 :

Marché aux puces en journée

Apéritif concert – Animations

Soirée

Pour les 3 jours, restauration sur place

Pour plus de renseignements : Mairie de Benfeld 03.88.74.42.17

Pour inscription au Marché aux puces, renvoyer le coupon-réponse figurant au dos.

REGLEMENT

du MARCHÉ AUX PUCES de BENFELD (21 AOÛT 2022)

Les numéros de place pourront être retirés le samedi 20 août à partir de 10h00 à l'office du tourisme

Le Marché aux puces est ouvert à tous, à condition de renvoyer le talon réponse totalement rempli et accompagné du paiement en chèque libellé à l'ordre de l'OMF et du numéro de la pièce d'identité ou N° registre de commerce.

Le numéro de l'emplacement sera attribué le matin à chaque participant.

La vente d'armes blanches ainsi que l'introduction de substances nocives et/ou explosives sont interdites dans le périmètre du marché.

Prix de l'emplacement par tranche de 5 mètres. 13 € Particulier ou 26 € Professionnel.

Accueil des exposants de 6h à 8h rue de l'Ancienne Porte. Emplacement du véhicule derrière de le stand ou à côté.

Préciser obligatoirement la présence de véhicule sur le stand sous peine de ne pas avoir de place pour celui-ci.

Les places non occupées à 8h seront redistribuées.

Chaque exposant est prié de laisser son emplacement dans un état propre au plus tard à 18h.

Les stands de boissons et restauration sont exclus puisque réservés à l'association organisatrice.

En cas de **NON RESPECT** de ce règlement, l'OMF sera seul juge pour prendre toute disposition qui s'impose.

La clôture des inscriptions est fixée au 3 août 2022.

Ce règlement est déposé à la Mairie de BENFELD.

Le marché aux puces aura lieu sous réserve de la situation sanitaire et de l'accord de la Préfecture.

Talon réponse Marché aux puces

à retourner avant le 3 août 2021, à la Mairie de BENFELD, avec votre règlement par chèque :

Office Municipal des Fêtes
Mairie de BENFELD
3 rue du Château
BP 40021
67231 BENFELD CEDEX

Nom et Prénom

Adresse

Code Postal Ville

N° Téléphone ou Portable obligatoire

Adresse mail

N° de registre commerce ou N° Carte Nationale d'Identité

Délivré par

Nature du stand

Voiture

Utilitaire

(rayer la mention inutile)

Nombre d'emplacements de X 13 € ou X 26 € soit

Pas de réservation sans le règlement à OMF Benfeld

Ci-joint mon règlement de € à l'ordre de **OMF BENFELD.** SIGNATURE